

## **CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE — ÉLABORATION DES CONDITIONS-CADRES DÉCLARATION DE POSITION – SEPTEMBRE 2022**

**POUR LA SOLIDARITÉ-PLS** se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Notre organisation mène des travaux de recherche et d'analyse pour sensibiliser aux enjeux sociétaux, offrir de nouvelles perspectives de réflexion et rendre accessibles les politiques européennes. Dans ce cadre, **POUR LA SOLIDARITÉ-PLS** soutient cette initiative de la Commission européenne qui vise à garantir des cadres juridiques nationaux favorables au développement de l'économie sociale. Ceci est crucial pour libérer le potentiel inexploité de celle-ci, car ces acteurs sont à l'avant-garde d'une transition juste et répondent aux différents défis impactant l'Union européenne tels que le changement climatique, la transition numérique, les inégalités croissantes.

Cependant, il est essentiel de veiller à ce que les cadres politiques et juridiques soient adaptés aux spécificités de l'économie sociale. Malgré les progrès réalisés dans le cadre des initiatives précédentes et l'augmentation de la visibilité et de la reconnaissance de l'économie sociale au niveau national et régional au cours des dix dernières années, le secteur est toujours confronté à une multitude de problèmes. Il s'agit notamment d'un manque de compréhension autour de l'économie sociale au sein des pouvoirs publics, de mesures de soutien **dont la portée est inutilement limitée ou insuffisamment stable dans le temps, et d'une fragmentation des cadres juridiques.**

Par conséquent, **POUR LA SOLIDARITÉ-PLS** considère qu'il est essentiel que toutes les mesures prises tant par la Commission européenne que par les États membres tiennent compte de la nécessité **d'adapter les politiques et la législation à la diversité des acteurs qui sont regroupés sous le thème de l'économie sociale.** En effet, les entreprises sociales, les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations font toutes partie de l'économie sociale. Au-delà de cette complexité organisationnelle, les acteurs de l'économie sociale opèrent également dans une multitude de secteurs, ce qui nécessite la prise en compte **des politiques et dispositions horizontales et sectorielles et illustre la nécessité d'une approche globale.**

Enfin, **POUR LA SOLIDARITÉ-PLS** soutient la volonté de la Commission de s'appuyer sur l'expérience des États membres pour la mise en œuvre de mesures appropriées par les autorités publiques aux niveaux national, régional et local, notamment dans les États membres où l'économie sociale est moins développée.

En conclusion, **POUR LA SOLIDARITÉ-PLS** souhaite que cette proposition se concentre sur les points suivants

- Assurer une meilleure adaptation des **cadres politiques et juridiques aux besoins et spécificités des entités de l'économie sociale.**
- Contribuer à un meilleur soutien et dialogue entre les autorités publiques compétentes aux niveaux national, régional et local peuvent dialoguer avec les acteurs de l'économie sociale.
- Assurer un recours accru aux marchés publics socialement responsables par les autorités publiques et la mise en œuvre de politiques spécifiques contribuant au renforcement du potentiel de l'économie sociale par l'application de politiques spécifiques.

**POUR LA SOLIDARITÉ-PLS** est prêt à contribuer à la réalisation de ces objectifs en offrant son expérience pour assurer l'amélioration de la gouvernance des politiques publiques et pour renforcer la compréhension de l'écosystème de l'économie sociale au sein des institutions publiques ; et pour étendre et renforcer le modèle d'entrepreneuriat de l'économie sociale comme élément clé pour assurer la création et le maintien d'emplois stables et de qualité dans une **transition juste.**